

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le

ARRETE N°2003 133 MS/SG/DAF portant nomination
d'un Chef de Service Financier et Comptable à la Direction de
l'Administration et des Finances.

LE MINISTRE DE LA SANTE

VU la Constitution du 02 juin 1991 ;
VU le Décret n°2002-526/PRES du 06 novembre 2000, portant nomination du Premier Ministre ;
VU le Décret n°2000-527/PRES/PM du 12 novembre 2000, portant composition du Gouvernement
du Burkina Faso ;
VU le Décret n°1997-600/PM/SGG-CM du 31 décembre 1997, portant organisation type des
départements Ministériels ;
VU le Décret n°1999-102/PRES/PM/SM portant organisation du Ministère de la Santé ;
VU l'Arrêté n°254/MS/SG/DAF du 27 novembre 2001, portant organisation de la Direction de
l'Administration et des Finances du Ministère de la Santé ;
SUR proposition du Directeur de l'Administration et des Finances.

A R R E T E

Article 1^{er} – Monsieur OUEDRAOGO Karim, matricule 22491 J, Gestionnaire des Hôpitaux, est nommé
Chef de Service Financier et Comptable de la Direction de l'Administration et des Finances
du Ministère de la Santé.

Article 2 - Le Secrétaire Général et le Directeur de l'Administration et des Finances du Ministère
de la Santé sont chargés de la mise en œuvre du présent Arrêté qui prend effet pour
compter de la date de prise de service de l'intéressée

Ouagadougou, le **30 MAY 2003**

Ampliations :

1-CAB/MS
2-SG/MS
2-DRH
2-Contrôle Financier
Toutes Directions Centrales MS
Toutes Directions Régionales MS


Bédouma Alain YODA./-
Officier de l'Ordre National

